

L'insertion professionnelle des lycéens plus difficile du fait de la crise

Enquête Insertion dans la vie active des élèves (IvA) 2009 des lycées d'enseignement général et technologique publics et privés de l'Éducation nationale et des établissements privés hors contrat

emploi formation insertion
Franche-Comté



Au sortir de leur formation technologique ou professionnelle, les lycéens francs-comtois peinent à s'insérer sur le marché du travail

Comparativement à l'année précédente, le taux d'emploi chute de façon brutale (- 13 points) en lien avec la crise économique. Les filles ont plus de difficultés d'insertion que les garçons, même si l'écart se réduit.

Le niveau de la formation suivie reste discriminant : plus il est bas, plus le taux d'emploi est faible.

Malgré la hausse modérée des embauches en CDI, la précarisation des emplois¹ reste d'actualité pour plus de la moitié des jeunes. La Suisse continue d'être attractive pour un certain nombre d'actifs, avec des emplois pérennes dans la majorité des cas.

Les résultats de l'enquête IvA des lycéens des établissements publics et privés de l'Éducation nationale et des établissements scolaires hors contrat, basés sur des réponses pondérées ne sont pas comparables aux résultats de l'enquête IvA des lycées agricoles, basés sur des réponses non pondérées.

Les résultats ne sont pas comparables aux données de l'enquête IPA (Insertion professionnelle des apprentis) qui interroge les apprentis, quelle que soit l'année de leur cursus. (Point sur n° 56) Ils ne sont pas non plus comparables à ceux d'autres académies, chaque académie étant libre d'enquêter le champ qu'elle souhaite (classes terminales de formation ou tous les niveaux ou la moitié d'une spécialité une année sur deux).

La constitution de séries longues de données franc-comtoises IvA Éducation nationale n'est pas possible car depuis 2 ans seulement, toutes les classes terminales de formations sont enquêtées alors qu'auparavant la moitié seulement des spécialités de formation l'étaient.

¹ contrats précaires : CDD, contrats aidés, contrats de professionnalisation et contrats en intérim.

En un an, le profil des sortants a évolué

En 2007-2008, 11 200 jeunes sous statut scolaire étaient inscrits en classe terminale de l'enseignement technologique ou professionnel, soit 3 % de moins qu'en 2006-2007.

En un an, le nombre des sortants (3 500) baisse de 9 %, avec une répartition par genre légèrement différente de celle des inscrits : 50 % des sortants sont des filles alors qu'elles ne représentent que 47 % des inscrits. En 2008, la part des femmes était la même parmi les inscrits et les sortants (47 %).

Le taux de sortie des femmes augmente dans toutes les filières de formation, excepté en BAC professionnel et en BEP. L'amplitude d'écart la plus significative concerne le BAC technologique et le CAP, avec 9 points de plus en un an. En revanche, leur taux de sortie est quasi stable en Bts.

Répartition des sortants selon le diplôme préparé et part des femmes

	Effectif 2009	% 2009	Part des femmes 2009 - %	Part des femmes 2008 - %
Bts	1 027	30	52	51
BAC professionnel	818	23	43	36
CAP	654	19	53	44
BEP	641	18	47	42
BAC technologique	340	10	64	55
Total général	3 480	100	50	47

Sources : Iva 2009 - 2008

Les jeunes de niveau II ne figurent pas dans le tableau car ils ne représentent que 0,5 % des sortants

Tous domaines de spécialités confondus, la part des sortants est de 30 % en Bts, 10 % en BAC technologique, 23 % en bac professionnel, 19 % en CAP et 18 % en BEP.

La nature des formations suivies reste fortement connotée : 73 % des femmes ont suivi une formation "services" (échanges et gestion, services aux personnes...) et 83 % des hommes, une formation "production" (mécanique, électricité, électronique, génie civil, construction et bois...). En un an, la part des hommes s'est renforcée de 3 points dans les formations "production" et celle des femmes a baissé de 13 points dans les formations "services".

Chute brutale du taux d'emploi : les garçons plus touchés

Au 1^{er} février 2009, 95 % des sortants sont actifs, soit 1 point de moins en un an. En raison de la crise économique, l'insertion professionnelle des jeunes se dégrade fortement avec un taux d'emploi⁽²⁾ de 57 %, soit 13 points de moins qu'en 2008. L'écart s'est nettement creusé pour les garçons : 61 % contre 77 % et de façon plus atténuée pour les filles : 53 % contre 63 %.

À niveau et domaine de formation identique, un garçon a 1,5 fois plus de chance d'être en emploi qu'une fille.

Les demandeurs d'emploi représentent 38 % de la population active, en hausse de 12 points. La part de stagiaires est de 5 % de la population active, soit un point de plus qu'en 2008.

Répartition des sortants selon leur situation au moment de l'enquête

	Effectifs 2009	%	Effectifs 2008	%
Actifs	3 313	95	3 691	96
En emploi	1 892	57	2 588	70
Demandeurs d'emploi	1 274	38	952	26
En stage de formation	147	5	151	4
Inactifs	185	5	158	4
Ensemble	3 498	100	3 850	100

Sources : Iva 2009 et 2008

⁽²⁾ Le taux d'emploi = nombre de jeunes en emploi / nombre de jeunes en emploi, en stage et sans emploi mais à la recherche d'un emploi

Pour décrocher un emploi, il vaut mieux avoir un niveau post-BAC...

En 2009, la baisse du taux d'emploi affecte tous les niveaux de formation. Cependant, plus les jeunes ont un niveau élevé, plus ils ont de facilités d'obtenir un emploi. Ainsi, un jeune de niveau III a 4,1 fois plus de chance d'avoir un emploi qu'un jeune de niveau V.

Cette année, la différence est très marquée entre les sortants de niveau IV et de niveau III alors qu'en 2008, les taux d'emploi de ces deux niveaux étaient proches. La baisse s'accroît au niveau V, avec un effondrement de 17 points en BEP.

Taux d'emploi selon le diplôme préparé

	2009 %	2008 %
BTS	73	80
BAC professionnel	57	78
BAC technologique	55	72
CAP	51	58
BEP	37	54

Sources : Iva 2009 - 2008

... et avoir obtenu son diplôme de fin d'études

La majorité des jeunes sortent avec leur diplôme en poche (73 %). Les actifs en emploi sont 78 % à être diplômés.

Les sortants de niveau post-BAC diplômés ont le taux d'emploi le plus élevé : 73 %. Viennent ensuite les diplômés de BAC professionnel : 59 %, de CAP : 55 % et de BAC technologique : 52 %. En revanche, le fossé se creuse avec les titulaires d'un BEP pour lesquels le taux d'emploi n'atteint que 42 %.

Les demandeurs d'emploi sont légèrement moins diplômés que les jeunes qui travaillent : 70 % ont obtenu leur diplôme. Par niveau, 51 % des chômeurs issus de BEP, 72 % de ceux issus de BAC professionnel et 75 % de ceux issus de BAC technologique sont titulaires de leur diplôme. C'est pour les demandeurs d'emploi provenant de CAP et de BTS que les taux de diplômés sont les plus élevés, respectivement 79 % et 80 %.

Autant de débouchés en formations "production" que "services"...

En 2009, le type de formation suivie a un effet moins discriminant qu'en 2008. Ainsi, les taux d'emploi des jeunes issus de formations "production" et "services" sont identiques : 57 %. Néanmoins, les difficultés d'insertion sont plus élevées au sortir de formations "production", avec un effondrement du taux d'emploi de 17 points. À l'issue de formations "services", la baisse est moins prononcée : - 10 points.

Par type de formations, c'est pour "la production" que les écarts de taux d'emploi sont les plus élevés entre 2008 et 2009. À l'issue d'une formation "transformations", ce taux s'élève à 46 % (-20 points), à l'issue de "mécanique, électricité, électronique", il atteint 58 % contre 77 % en 2008. C'est pour "génie civil" que les perspectives d'emploi sont les plus favorables avec un taux d'emploi de 69 %.

Dans les formations "services", le taux d'emploi le plus faible est en "communication et information" : 51 %, en baisse de 4 points. Malgré un recul de 6 points, la formation "services aux personnes" est celle qui résiste le mieux avec un taux d'emploi de 62 %.

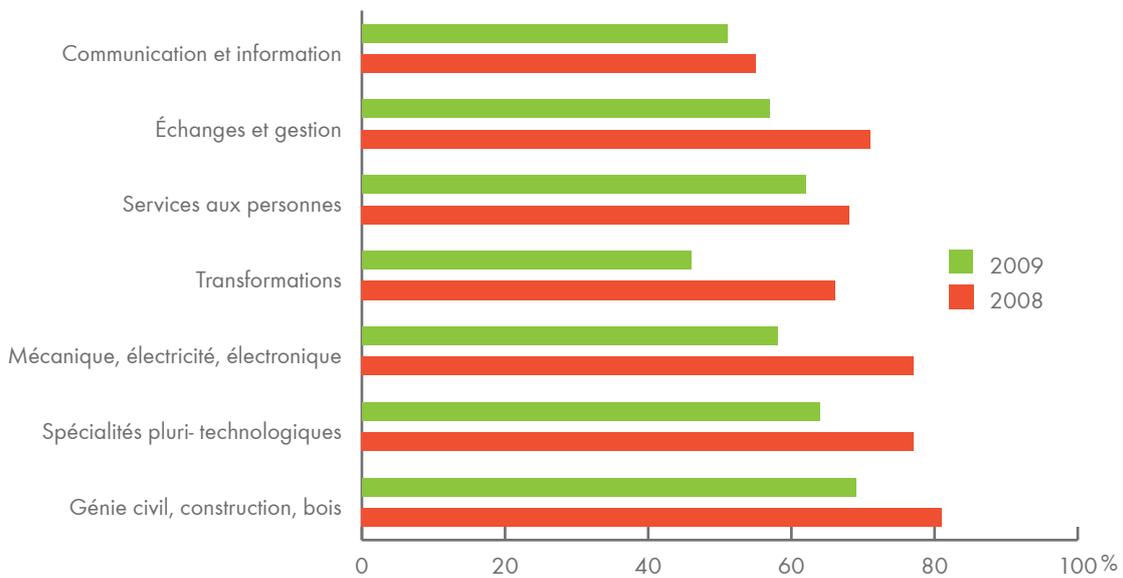
Le genre reste discriminant en matière d'insertion : les garçons ont un taux d'emploi de 61 % à l'issue d'une formation "production" et "services". Ce taux est faible chez les filles issues d'une formation "production" : 39 %. Elles s'en sortent cependant mieux en formations "services" avec un taux d'emploi de 55 %.

Taux d'emploi par genre et type de formation suivie (%)

	Production		Services	
	2009	2008	2009	2008
Filles	39	59	55	63
Garçons	61	77	61	76

Sources : Iva 2009 - 2008

Taux d'emploi en 2008 et en 2009 selon les principaux domaines de formation



Sources : Iva 2009 - 2008

...mais davantage de demandeurs d'emploi à l'issue de formations "services"

En effet, 58 % des jeunes à la recherche d'un emploi sont issus de formations "services" : parmi eux, 30 % proviennent de formations "communication et information", "échanges et gestion" et 16 % "services aux personnes". Parmi les demandeurs d'emploi sortants de formations "production", 19 % étaient en "mécanique, électricité, électronique".

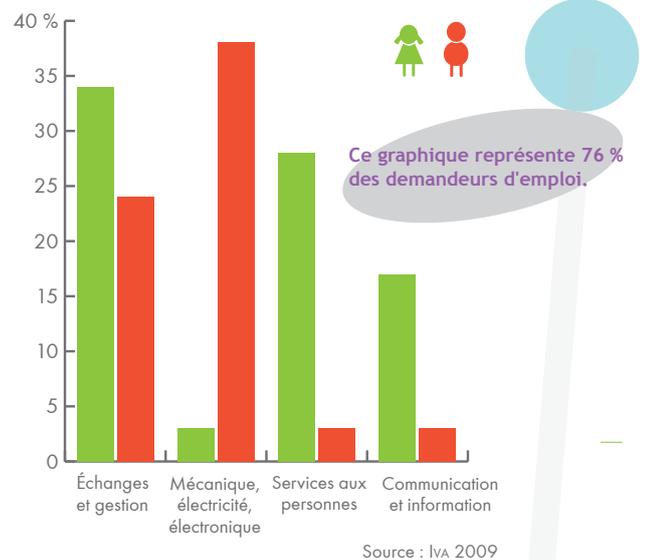
Parmi les filles à la recherche d'un emploi, 82 % proviennent de formations "services" et parmi les garçons, 69 % de formations "production".

Moins de contrats précaires et recul de l'intérim

Avec la crise, les entreprises ont modifié leur comportement en matière de contrats de travail : 58 % des actifs en emploi sont embauchés en contrats précaires (en recul de 2 points comparé à 2008). La répartition de ces emplois précaires se modifie : 16 % sont des contrats d'intérim (- 8 points), 31 % des contrats à durée déterminée (CDD) (+ 3 points), 11% des contrats aidés (+ 1 point).

La part des contrats précaires se resserre entre la population masculine et féminine : 56 % de garçons (- 3 points) contre 59 % de filles (-5 points). Le taux de CDD reste stable chez les filles : 37 % mais bien supérieur à celui des garçons qui est de 25 % (+ 2 points). En revanche, les jeunes hommes sont plus touchés par la chute des contrats en intérim (20 %), en baisse de 10 points ; ce recul pèse cependant moins sur les femmes (10 %) avec - 5 points. Les filles sont plus souvent recrutées en contrats aidés que les garçons.

Répartition des demandeurs d'emploi selon le domaine de formation et le genre

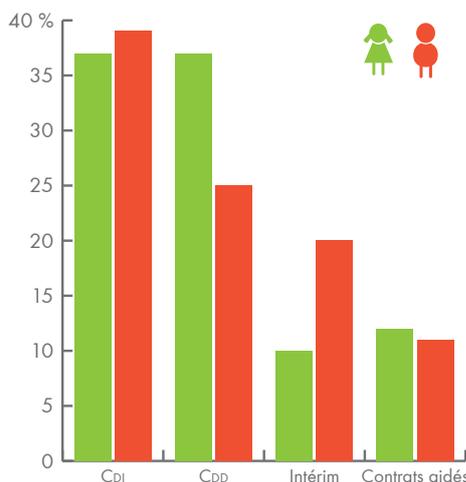


Source : Iva 2009

En 2009, les emplois stables regagnent du terrain. Ainsi, 38 % des actifs sont embauchés en contrat à durée indéterminée (CDI) : + 3 points en un an. Les autres emplois (fonctionnaire, armée, à son compte et aide familial) représentent 3 %, soit la même part qu'en 2008.

Les filles commencent à trouver une certaine stabilité d'emploi : elles sont pratiquement autant embauchées en CDI que les garçons. En un an, ce type de contrat progresse de 6 points pour les filles et de 4 points pour les garçons.

Répartition des actifs en emploi par genre et type de contrat



Ce graphique ne représente pas les 3 % d'actifs qui peuvent être : fonctionnaire, dans l'armée, à leur compte ou aide familial.

Source : Iva 2009

Plus le niveau de formation est élevé, plus l'emploi est stable

Parmi les sortants en emploi, ceux de niveau III sont plus fréquemment embauchés en CDI : 4 points de plus que ceux de niveau IV et 5 points de plus que ceux de niveau V. Toutefois, la part de jeunes en CDI provenant d'un BAC professionnel est aussi élevée que celle des sortants de BTS. Les jeunes issus de BAC technologique sont plutôt recrutés en CDD. Environ 18 % des actifs de niveaux IV et V sont recrutés par intérim. Enfin, 16 % des jeunes de BAC technologique ont des contrats aidés.

Répartition des actifs en emploi selon le diplôme préparé et le statut d'emploi (%)

	CDI	CDD	Intérim	C. aidés	Autres ¹
BTS	41	30	12	13	4
BAC technologique	31	36	14	16	3
BAC professionnel	39	29	20	7	5
CAP	36	36	13	14	1
BEP	35	27	24	11	3

Hors formation de niveau II

Source : Iva 2009

¹ Autres : Fonctionnaires, indépendants, engagés dans l'armée...

Le recrutement en CDI plus fréquent à la sortie de formations "production"

La part des jeunes en CDI issus de formations "production" est supérieure de 3 points à celle des sortants de formations "services". Le recrutement en CDD est plus important en formations "services" que "production" : +10 points. En revanche, l'embauche en intérim est plus fréquente chez les jeunes ayant suivi une formation "production", malgré une baisse entre 2008 et 2009 de 10 points contre 5 points en services. D'après une étude de 2008 réalisée par la DRTEFP³ et l'INSEE⁴, les embauches en contrats précaires prennent prioritairement la forme de CDD dans le tertiaire et de contrats d'intérim dans l'industrie.

³ DRTEFP : Direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle (devenue DIRECCTE en janvier 2010)

⁴ INSEE : Institut national de la statistique et des études économiques

Répartition des actifs en emploi selon leur statut et le type de leur formation (%)

	Services		Production	
	2009	2008	2009	2008
CDI	37	34	40	37
CDD	35	34	25	21
Contrats d'intrim	11	16	22	32
Contrats aidés	14	13	8	5
Autres ¹	3	3	5	5

¹ Autres : Fonctionnaires, indépendants, engagés dans l'armée...

Sources : Iva 2009 - 2008

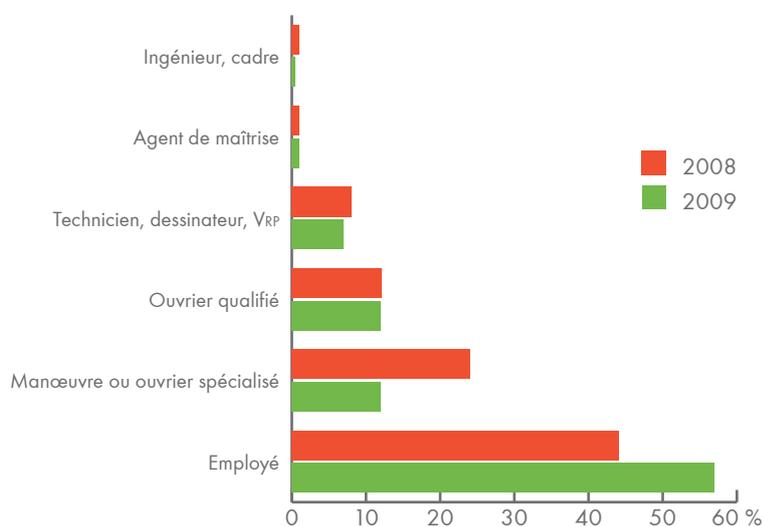
Les jeunes recrutés majoritairement comme employés

La grande majorité des actifs est embauchée sur des postes d'employés (57 %), en augmentation de 10 points en un an. Ces postes sont occupés par une grande majorité de femmes (62 %). En revanche, la part de manœuvres ou d'ouvriers spécialisés (12 %) diminue de 12 points. Au sein de cette catégorie, la part des filles (13 %) diminue de 4 points alors que la part des hommes augmente de 5 points. La part d'ouvriers qualifiés se stabilise en un an, avec une progression de 3 points pour les femmes.

Quatre employés sur dix sont issus d'une formation post-Bac, soit 10 points de plus qu'aux niveaux IV et V. Parmi ces derniers, il s'agit principalement de jeunes issus de Bac professionnel et de CAP. Les manœuvres sont pour 46 % originaires de niveau IV et 41 % de niveau V. Huit techniciens sur dix ont suivi une formation de niveau III.

Au sortir de formations "production", 32 % des actifs sont embauchés comme employés et 46 % comme manœuvres, ouvriers spécialisés et qualifiés. En revanche, suite à une formation services, les trois quarts sont recrutés en qualité d'employés.

Répartition des actifs en emploi selon la catégorie socioprofessionnelle

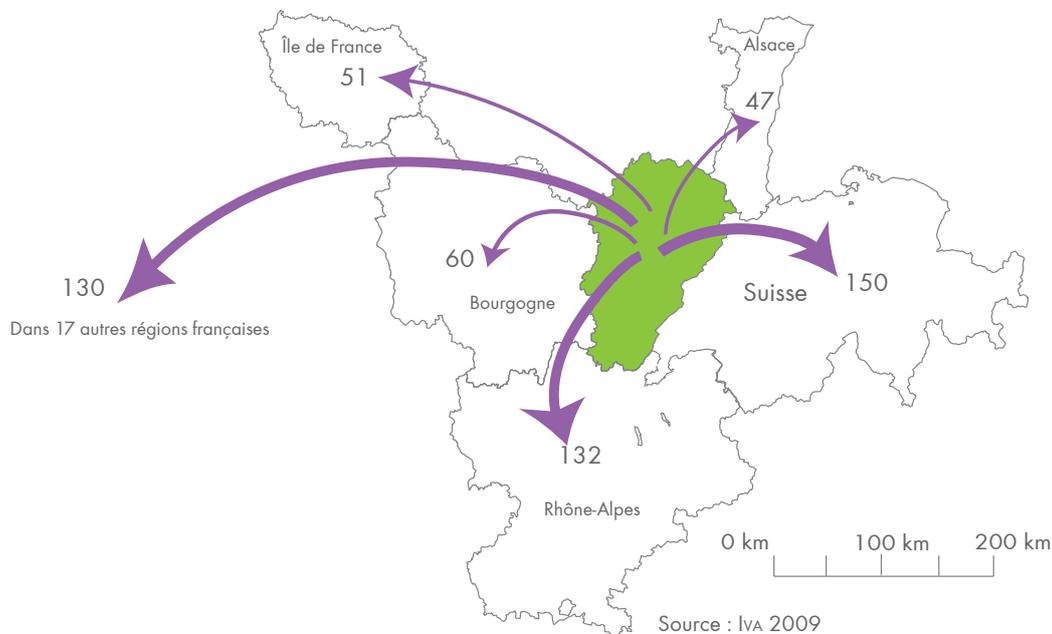


Sources : Iva 2009 - 2008

Travailler en Suisse procure davantage de stabilité

Parmi les actifs en emploi, 67 % travaillent en Franche-Comté, 24 % dans une autre région française (7 % en Rhône-Alpes, 9 % en Alsace, Bourgogne et Île-de-France) et 9 % à l'étranger (la quasi-totalité en Suisse).

Flux d'actifs en emploi formés en Franche-Comté

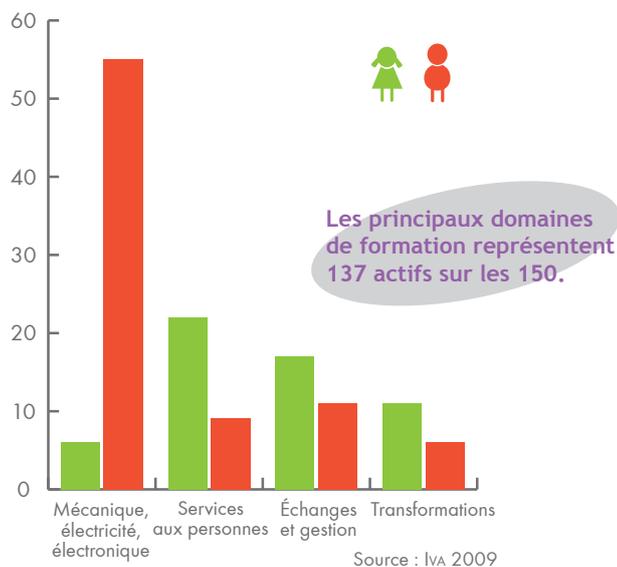


En 2009, 150 jeunes occupent un emploi en Suisse, dont une majorité d'hommes (95). Les actifs bénéficient majoritairement de contrats stables : 100 ont obtenu un CDI. Les femmes tirent mieux leur épingle du jeu que leurs homologues masculins : les trois quarts d'entre elles ont un CDI contre 6 hommes sur 10. L'intérim reste le deuxième mode d'embauche, il concerne 28 jeunes.

La majorité des jeunes est recrutée comme employé (62), les hommes étant un peu plus nombreux que les femmes. Les autres salariés sont ouvriers qualifiés (46), essentiellement masculins et manœuvres, ouvriers spécialisés (29), avec autant d'hommes que de femmes.

La formation initiale reçue par la majorité des actifs est de niveau IV (58 jeunes). En revanche, les hommes ont un niveau de formation plus élevé : 73 sont de niveaux III et IV contre 32 femmes. Les jeunes travaillent principalement dans le domaine de la production, dont la majorité en "mécanique, électricité, électronique".

Actifs en emploi en Suisse selon les principaux domaines de formation et le genre



Des jeunes satisfaits de leur formation

En dépit de leurs difficultés d'insertion professionnelle, 81 % des sortants se déclarent satisfaits de leur formation. Pour 31 % des jeunes, l'obtention d'un emploi s'est faite dans le cadre de relations personnelles.

Enfin, occuper un emploi ne semble pas permettre d'acquiescer son indépendance car 65 % des actifs en emploi habitent dans leur famille et dans une large mesure chez leurs parents (néanmoins en baisse de 6 points par rapport à 2008).

L'enquête Iva, pilotée par la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance du ministère de l'Éducation nationale et lancée annuellement en début d'année civile, interroge les lycéens sortis en cours ou à la fin de l'année scolaire précédente des lycées publics et privés sous et hors contrat de l'académie de Besançon.

L'interrogation des jeunes porte sur leur situation vis-à-vis de l'emploi, au 1^{er} février de l'année qui suit la fin de leurs études.

L'enquête Iva 2009 concerne les élèves issus des classes terminales de formation de second cycle technologique et professionnel et de post-BAC (terminale BEP, CAP, MC, BAC professionnel et technologique, BTS et assimilés).

Ainsi, selon ces critères, 5 162 jeunes ont été interrogés par voie postale en février 2009 et 2 943 ont été relancés par téléphone. Parmi ces enquêtés, 3 697 jeunes ont répondu au questionnaire, soit un taux de réponse de 71,6 %. 1 192 se trouvaient en poursuite d'études et ont donc été écartés de l'analyse. Au final, 2 505 questionnaires ont été exploités.

Les résultats de l'enquête sont pondérés pour respecter la structure de la population des jeunes interrogés. En effet, le taux de réponse est fonction notamment du genre (les filles répondent mieux que les garçons), du niveau de diplôme (plus le niveau de diplôme est élevé, plus le taux de réponse est important) et de la situation dans la vie active.

On estime que 3 498 jeunes sont sortis du système scolaire au cours ou en fin d'année 2007-2008. On compte un peu plus de filles (1 758) que de garçons (1 740).

À compter de l'enquête Iva 2009 le questionnaire adressé aux lycéens a été enrichi de la variable suivante : obtention ou non du diplôme de fin d'études.

PARTENARIAT

Depuis 2008, l'enquête Iva est réalisée dans le cadre d'un partenariat Rectorat et Conseil régional. L'objectif de ce partenariat vise à optimiser le taux de réponse des sortants et à mieux identifier leur devenir par niveau et spécialité de formation.

En ce sens, grâce à son soutien financier, le Conseil régional permet :

- d'enquêter l'ensemble des spécialités de formation, au lieu d'une sur deux,
- de procéder à des relances téléphoniques auprès des jeunes n'ayant pas répondu à la première phase d'enquête postale, en remplacement des relances postales (relances téléphoniques effectuées par un prestataire de services).

Document rédigé par le service statistique du Rectorat. Cette rédaction a bénéficié des remarques du comité de pilotage composé des services du Conseil régional, du Rectorat, de la DRAAF, du Céreq et d'Efigip.



Outil de diagnostic, de prospective, d'évaluation et d'aide à la décision au service des décideurs publics sur les champs de l'emploi, de la formation, de l'insertion et de la lutte contre les exclusions, **Efigip** est un groupement d'intérêt public financé dans le cadre du contrat de projets État-Région 2007-2013.

Le point sur...

Édité pour la Région de Franche-Comté et la Préfecture de région par Efigip.

Directeur de la publication : Philippe Maffre

Responsable de rédaction : Luce Charbonneau

Ce numéro a été imprimé en 600 exemplaires par Imprimerie Simon - Ornans

Efigip

Espace Lafayette
8 rue Alfred de Vigny
25000 Besançon
tél 03 81 25 52 25
fax 03 81 25 52 20
www.efigip.org
contact@efigip.org